

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

N°016

OBJET : MISE À DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX MUNICIPaux - CONSEIL DÉPARTEMENT DE L'ACCÈS AU DROIT - TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CARCASSONNE			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 42	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 23 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le trente avril, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire**.

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ

EXCUSE : M. ICHE donne pouvoir à M. SOLER-ALCARAZ conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

La Ville entend poursuivre le soutien qu'elle apporte aux différentes manifestations et actions d'intérêt général organisées sur la commune par divers organismes et associations. Lorsque l'intérêt du public le justifie et que l'activité exercée est dépourvue de tout caractère lucratif, la Ville peut octroyer la mise à disposition des lieux ci-après à titre gracieux.

Dans ce cadre, plusieurs demandes ont été formulées :

- Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) organise la 9^e édition de la Journée mondiale de l'accès au droit. Il sollicite la mise à disposition de l'Odeum (salle de conférence), 64 rue Antoine Marty, le jeudi 21 mai 2026 pour une conférence sur la protection juridique des majeurs à destination des professionnels et du grand public.
- Le Parquet de Carcassonne souhaite réunir les maires du ressort à l'occasion d'une réunion d'information et de formation. Il sollicite la mise à disposition de l'Odeum (salle de conférence), 64 rue Antoine Marty, le mardi 26 mai 2026.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir délibérer et :

- adopter le principe du recours à cette mise à disposition gracieuse exceptionnelle,
- autoriser Monsieur le Maire à signer et à exécuter tous les actes à intervenir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260430-31277-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 11/05/2026